INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

DOSSIER DE PRESSE

VOYAGE EN PAYS DE LA LOIRE : À LA DÉCOUVERTE D'UNE FILIÈRE VOLAILLES FRANÇAISES EXEMPLAIRE ET ENGAGÉE

La filière des Volailles Françaises a réussi à construire un modèle exemplaire unique au monde. Elle se distingue aujourd'hui tant par la diversité de ses espèces (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) que par ses modes d'élevages (standard, standard +, bio, Label Rouge). Une spécificité bien française que nous vous proposons de découvrir à travers ce voyage dans la Sarthe, au cœur des Pays de la Loire.

Vous allez visiter des poulaillers, rencontrer des éleveurs et échanger avec les professionnels de la filière. Ce sont ces femmes et ces hommes passionnés qui contribuent tous les jour à fournir des volailles de qualité en réponse aux différents besoins du marché.

Attentive aux évolutions des attentes sociétales, la filière s'est même fixé des objectifs concrets en lançant début 2020 son *Pacte Ambition 2025*, afin de faire progresser ses bonnes pratiques dans les élevages standards et de développer les élevages bio et Label Rouge. La forte mobilisation des professionnels a déjà permis de grandes avancées, notamment en matière de réduction de l'utilisation des antibiotiques, de déploiement des audits sur les bonnes pratiques ou encore d'amélioration du confort des animaux.

Cependant, la filière doit aujourd'hui faire face au poids croissant des importations : 46 % des poulets consommés en France ont été importés au 1er semestre 2021. Pour lutter, il lui est indispensable, notamment en vue du renouvellement des générations, de procéder aux rénovations et aux constructions de poulaillers qui s'imposent, que ce soit pour les élevages standards, bio ou Label Rouge.

C'est pourquoi la filière des volailles françaises a décidé de lancer un manifeste pour appeler à une mobilisation générale en faveur du soutien des élevages de volailles en France. En effet, lorsqu'il s'agit d'installer de nouveaux poulaillers ou de les transformer, les éleveurs sont souvent confrontés à de nombreuses oppositions locales, quels que soient leurs modes de production : standard, Label Rouge ou bio.

Les professionnels engagés pour répondre aux attentes des consommateurs-citoyens

En lançant son Pacte Ambition 2025 en début d'année 2020, la filière s'est volontairement fixé des objectifs ambitieux à atteindre en 5 ans afin de répondre aux attentes des consommateurs-citoyens. Les professionnels se sont largement mobilisés et les premiers résultats sont déjà là. Les professionnels ont également diminué drastiquement l'utilisation des antibiotiques de plus de 60 % depuis 2011, mis en place des audits sur leurs bonnes pratiques en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail… Pour toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs et quand cela est possible d'un point de vue économique, plus de 30 % des éleveurs standards ont déjà équipé leurs poulaillers de fenêtres ou de jardins d'hiver pour donner un accès à leurs animaux à la lumière extérieure. Par ailleurs, la filière française est n°1 des élevages en extérieur en Europe avec 20 % de volailles élevées en plein air, contre maximum 5 % dans les pays voisins.

Des poulaillers en France pour des volailles françaises : le manifeste de soutien aux élevages de volailles Françaises

Afin de lutter contre les importations, la filière se mobilise pour renforcer la mise en avant du savoir-faire français et le valoriser en continuant à travailler collectivement avec les distributeurs, restaurateurs et transformateurs. Au-delà, avec son manifeste, ce sont tous les acteurs de la société française qu'elle appelle à s'engager pour soutenir son indispensable développement : consommateurs, citoyens, maires, conseillers régionaux, Pouvoirs publics, représentants de l'Union européenne, force de l'ordre, médias, enseignants, ONG. Chacun a sa place à tenir pour encourager les 100 000 professionnels de la filière, dont 34 000 dans les élevages, qui consacrent tous les jours sur le terrain du temps et de l'énergie pour fournir les meilleures volailles au plus grand nombre.

SOMMAIRE

VOLAILLES FRANÇAISES : UNE FILIÈRE ENGAGÉE AU SERVICE DE TOUS LES BESOINS DU MARCHÉ

- Le poulet : une volaille au goût des Français mais touchée de plein fouet par les importations à bas coûts

p.5

- Filière volailles françaises : un savoir-faire ancré au cœur des territoires

p.7

- Plan Ambition 2025 : la filière poursuit ses avancées pour pérenniser son modèle

p.11

- « Agissons pour offrir des Volailles Françaises aux Français ! » : un manifeste pour soutenir les éleveurs en France

p.14

PAYS DE LA LOIRE : VOYAGE A LA DÉCOUVERTE DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES FRANÇAISES

- La carte : toutes les visites en un coup d'œil

p.18

- En bref : les grandes étapes du voyage

p.19

- Les sites visités : présentation détaillée

p.20

VOLAILLES FRANÇAISES : UNE FILIÈRE ENGAGÉE AU SERVICE DE TOUS LES BESOINS DU MARCHÉ

LE POULET : UNE VOLAILLE À SUCCÈS TOUCHÉE DE PLEIN FOUET PAR LES IMPORTATIONS À BAS COÛTS

La France : 3e pays consommateur de volailles en Europe

(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat)

En 2020, avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille est quasiment restée stable à 1,88 million de tonnes en France, contre environ 1,90 million en 2019 (+1,9 % vs 2018). La France conserve sa place de 3e pays consommateur de volaille en Europe, derrière le Royaume-Uni (2,23 millions de tonnes) et l'Allemagne (1,86 million de tonnes).

Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat - © ADOCOM-RP

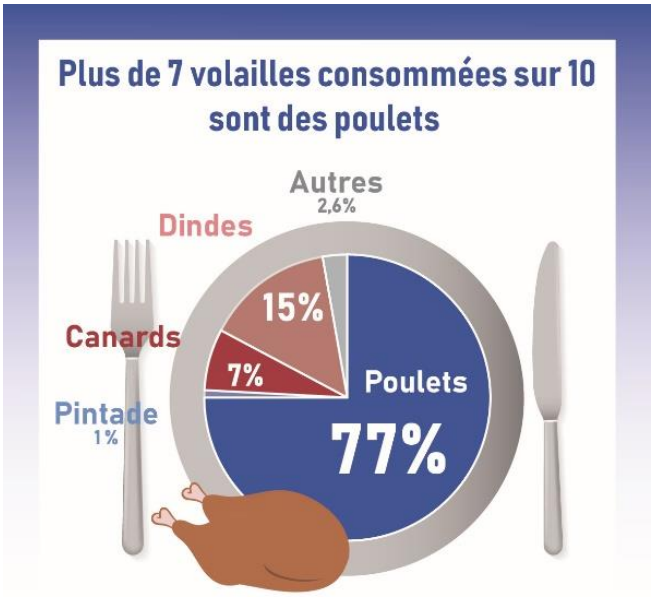

Source : ITAVI d'après SSP - 2021 © ADOCOM-RP

Le poulet : la volaille préférée des Français

(Source : Itavi d'après SSP - 2021)

Sur les 6 premiers mois de 2021, les poulets confirment leur place de volaille la plus consommée en France. Ils représentent en effet plus des trois quarts (77 %) des volailles consommées en France. Les dindes arrivent en deuxième position ; elles correspondent à 15 % des volailles vendues. Le canard occupe la 3e marche du podium avec environ 7 % des volailles vendues en France, devant la pintade (1 %) et les autres volailles (cailles, pigeons).

Le poulet confirme son dynamisme en France

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

Sur les 6 premiers mois de 2021, si la consommation globale des volailles (hors domicile et à domicile) est stable à +0,2% en volume, elle est marquée par la hausse des ventes de **poulets**. Leur consommation a progressé de +5,1% par rapport au 1er trimestre 2020. En revanche, la consommation des autres volailles a reculé : -5,6 % pour les **dindes**, -25,2 % pour les **canards** et -20,1 % pour les **pintades**.

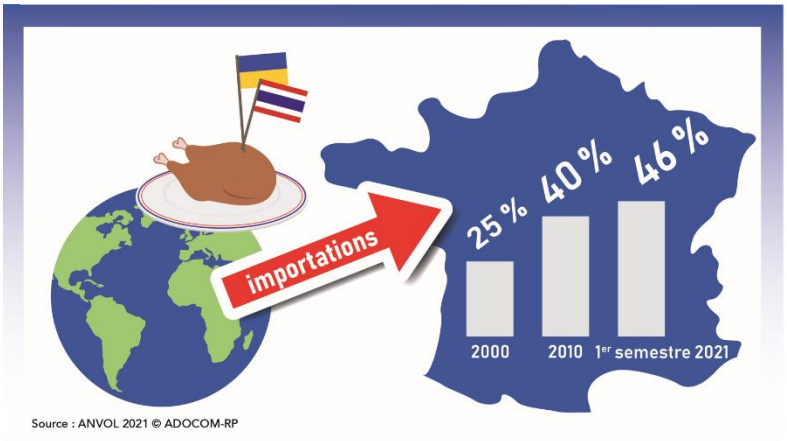

Source : ANVOL 2021 © ADOCOM-RP

46 % des poulets importés en France

Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations. Au 1er semestre 2021, elles ont augmenté de près de 18 % par rapport à la même période de 2020. Au 1er semestre, 46 % des poulets consommés en France provenaient de pays étranger, contre 41 % en 2020. Le phénomène est moindre pour les dindes, dont 17 % sont importées, les canards (12 %), tandis que les pintades ne sont pas du tout concernées.

Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles ne représentaient encore que 25 % de la consommation en 2000. L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de reprendre des parts de marché sur l'importation.

FILIÈRE VOLAILLES FRANÇAISES : UN SAVOIR-FAIRE ANCRÉ AU CŒUR DES TERRITOIRES

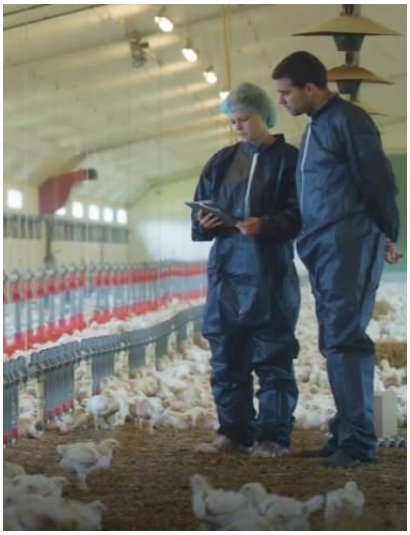

100 000 emplois en France

La France compte un total de 14 0000 élevages de volailles. Ancrée au cœur des territoires, la filière participe activement à leur vitalité économique et emploie environ 100 000 professionnels, dont environ 34 000 dans les élevages eux-mêmes. On estime en effet qu'un seul élevage génère environ 3 emplois locaux et un total d'environ 8 emplois en France.

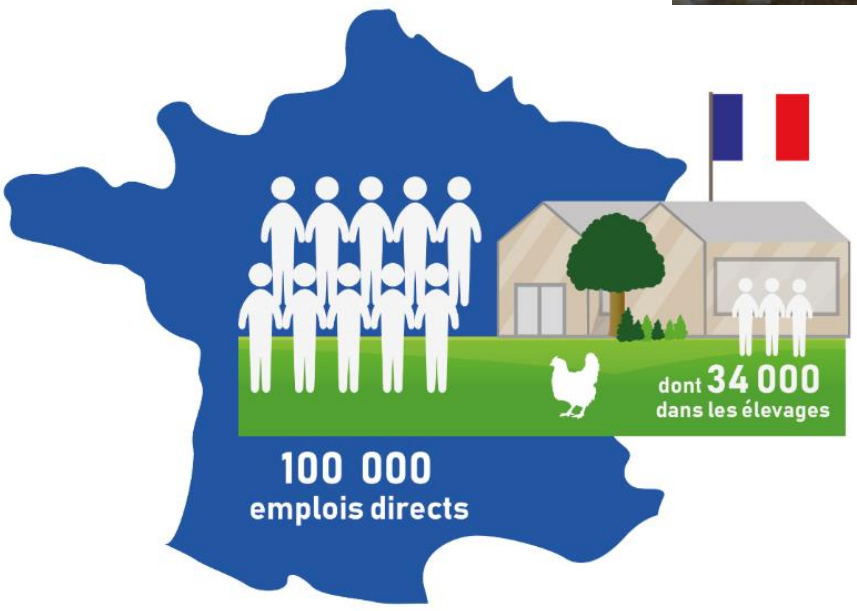

Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP

Des exploitations à taille humaine

En France, les élevages de volailles sont très majoritairement des exploitations familiales, qui sont souvent également engagées en polyculture, avec à leur tête des femmes et des hommes, chefs d'exploitation, qui travaillent quotidiennement sur leurs exploitations. Ils participent à ce titre au dynamisme économique des territoires ruraux : un éleveur à temps plein sur son élevage permet de faire vivre 2 emplois supplémentaires sur le territoire. C'est la raison pour laquelle la taille moyenne des élevages en France est nettement inférieure à celle des autres pays.

En moyenne, une exploitation française standard compte deux poulaillers, d'une surface totale de 2 300 m² pour 40 000 volailles. Une exploitation Label Rouge compte deux à trois poulaillers de 400 m2. En Europe, la taille moyenne des exploitations est plus importante et les élevages abritent la plupart du temps plus de 60 000 volailles. La taille des élevages est encore plus importante dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine, où il peut y avoir jusqu'à 1 million de volailles sur un seul site.

Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP

Une diversité de production unique en son genre

La France est le seul pays au monde qui a maintenu l'élevage d'une large **diversité d'espèces** de volailles selon plusieurs **modes de production**, ce qui fait d'elle une exception en Europe et même dans le monde.

La filière produit en effet des **poulets**, des **dindes**, des **canards**, des **pintades**, des **pigeons** et même des **cailles**. En complément des élevages standards, ces volailles sont élevées sous **diverses démarches de qualité** : Label Rouge, Bio ou CCP - Certification de Conformité Produit.

La part des volailles respectant un cahier des charges Label Rouge, Certification de Conformité Produit ou Bio représente un quart de la production française.

Le poulet est la première production sous cahier des charges, suivi de la dinde.

En 2020, plus de 25 % des poulets français sont élevés sous démarche de qualité. Il s'agit en majorité de poulet Label Rouge (15 %) et de poulet sous Certification de Conformité de Produits (8 %). Le poulet bio représente 2 % de la production française.

Le poulet standard représente quant à lui 67 % de la production française, tandis que 8 % de la production est spécifiquement dédiée au poulet grand export, destinée au marché spécifique du Moyen-Orient.

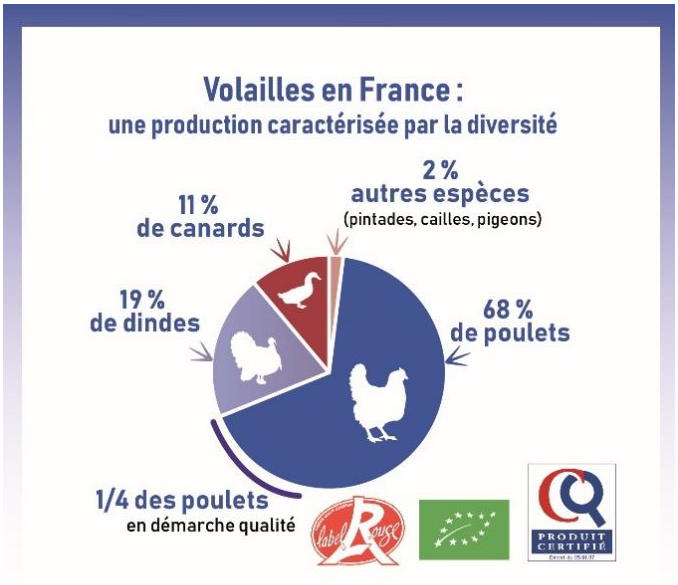

Source : Itavi d'après SSP - © ADOCOM-RP

Source : Itavi d'après SSP, DGDDI et Synalaf

La France : 1ère filière plein air d'Europe

La France est championne d'Europe des élevages de poulets en plein air (Label Rouge et Bio). Elle compte 20 % de volailles élevées en plein air, contre seulement 5 % tout au plus dans les autres pays européens.

La détermination des éleveurs français leur a en effet permis de préserver leurs modèles traditionnels d'élevages. Grâce à leurs choix courageux, ils ont réussi à maintenir la diversité des modes d'élevages en France.

Il faut dire que le climat tempéré de la France se prête particulièrement à ce type d'élevage donnant accès à des parcours extérieurs. En France, les volailles n'hésitent pas à profiter de ces espaces au grand air, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres pays.

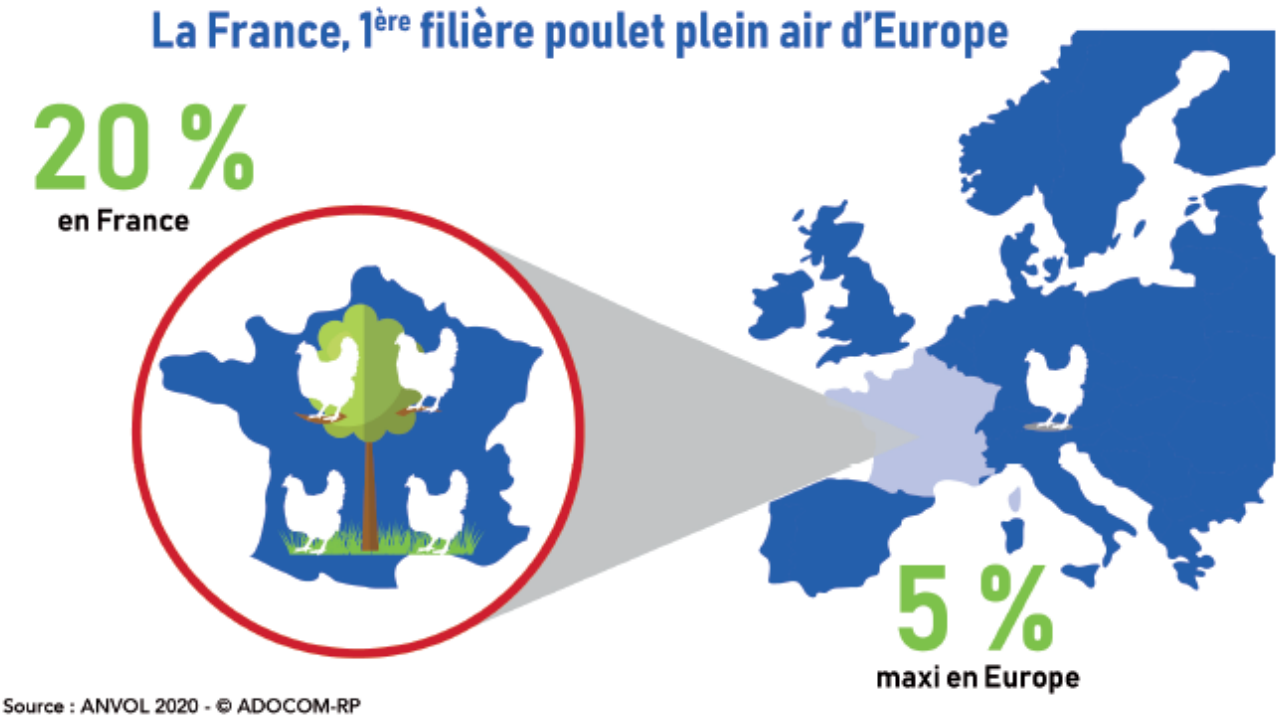

PLAN AMBITION 2025 : LA FILIÈRE POURSUIT SES AVANCÉES POUR PÉRENNISER SON MODÈLE

6 objectifs fixés à 5 ans en réponse aux attentes du marché

Pour valoriser son savoir-faire, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts, l'Interprofession a lancé en 2020 son Plan Ambition ANVOL 2025. Elle s'est en particulier fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans :

1. **Répondre à toutes les attentes de tous les circuits** en proposant des volailles standards des volailles standards dont une partie en ECC- European Chicken Commitment) ou sous démarche qualité (Label Rouge, bio, CCP - Certification de Conformité Produit) selon les besoins de la consommation à domicile et de la RHD.

2. **Un accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles** : 20 % élevées dans des systèmes avec parcours extérieurs (Label Rouge et Bio) et 30 % dans des poulaillers équipés de fenêtres.

3. **100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques :** déploiement de deux applications, l'une pour un audit complet des élevages (EVA) et l'autre concentrée sur le bien-être animal (EBENE) en complément des contrôles déjà effectués en Label Rouge et Bio.

4. **Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable** participation des entreprises de nutrition animale à la plateforme DURALIM pour développer les approvisionnements en matières premières françaises (80 % aujourd'hui) et en matières importées durables.

5. **-60% d'antibiotiques en 15 ans** : poursuite de la diminution de l'utilisation des antibiotiques avec un objectif de -5 % de réduction supplémentaire d'ici 2025 pour atteindre -60 % vs 2010.

6. **Maintien des élevages familiaux** : il s'agit de maintenir la dimension familiale des élevages standards, pouvant accueillir en moyenne 40 000 volailles, tandis que ce nombre est 3 fois supérieur dans les autres pays européens et jusqu'à 50 fois dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine.

Antibiotiques : objectif dépassé !

Avec 5 ans d'avance, la filière a d'ores et déjà réussi à dépasser les objectifs de réduction d'utilisation des antibiotiques de 60 % en 15 ans qu'elle s'était fixé. En 2019, la Profession a notamment réduit l'utilisation des antibiotiques sur les animaux de -12,8 % par rapport à 2018. Ainsi, grâce à l'amélioration du bien-être et à un suivi quotidien des animaux, la France a réussi à baisser de 60,5 % l'utilisation des antibiotiques dans les élevages français en 8 ans, entre 2011 et 2019. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux.

L'amélioration des conditions d'élevages permet de diminuer l'utilisation des antibiotiques, auxquels les éleveurs ont uniquement recours pour soigner les animaux en cas de maladies. S'il est nécessaire de les soigner, les éleveurs font appel à un vétérinaire qui pourra prescrire des médicaments pour une durée déterminée. Lorsque c'est le cas, les éleveurs ont l'obligation de respecter une période de retrait assurant que tout résidu soit totalement éliminé par l'animal avant sa mise sur le marché. Les volailles proposées à la consommation ne contiennent donc pas d'antibiotiques.

Bonnes pratiques : des avancées majeures

La filière poursuit le déploiement de ses outils d'audits, visant à mesurer les bonnes pratiques des élevages, en compléments des contrôles effectués par les pouvoirs publics et les Organismes Certificateurs pour les volailles sous signes officiels de qualité et d'origine.

→ La première application, nommée **EVA**, permet d'effectuer un **audit complet de l'élevage** en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail… et de déterminer les points d'amélioration à apporter si nécessaire. Désormais, elle ouvre l'accès à la possibilité d'équivalence totale de la **Certification Environnementale de l'Exploitation Agricole (CEEA niv. 2), permettant de répondre à la loi Egalim.**

De plus, alors que cette démarche est déjà accréditée COFRAC (contrôle par un organisme indépendant), les professionnels s'engagent à la faire reconnaître au niveau international, sous la Norme **ISO 17065.**

D'ici 2025, 100 % des élevages de volailles standards en filière organisée seront audités annuellement sur leurs bonnes pratiques. Aujourd'hui, 80% sont contrôlées. Parallèlement, et depuis 60 ans, les cahiers des charges des filières Label Rouge et BIO sont contrôlés par des organismes certificateurs. Aussi, à horizon 2025, 100% des élevages seront contrôlés par un organisme tiers.

→ La deuxième application, nommée EBENE, se concentre sur le bien-être animal. La méthode repose sur des bases scientifiques solides. À ce jour, plus de 600 comptes ont été créés par des éleveurs afin de procéder à des auto-évaluations de leurs poulaillers et près de 200 auditeurs externes ont été formés et se sont inscrits dans le but d'auditer les élevages dont ils ont la charge.

L'application EBENE a été construite en étroite collaboration avec des scientifiques, des professionnels de l'élevage ainsi que des ONG œuvrant pour la protection animale : Welfarm et CIWF. Les critères d'évaluation d'EBENE sont ainsi basés sur les 5 libertés de l'animal reprises par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale : liberté physiologique, liberté sanitaire, liberté environnementale, liberté psychologique et liberté comportementale. Les résultats de l'évaluation sont immédiats et l'éleveur se voit préconiser, si besoin, des mesures d'amélioration directement sur son smartphone. L'application ÉBÈNE va évoluer pour pouvoir être introduite comme un module dans les applications de contrôle existantes, notamment dans l'application EVA.

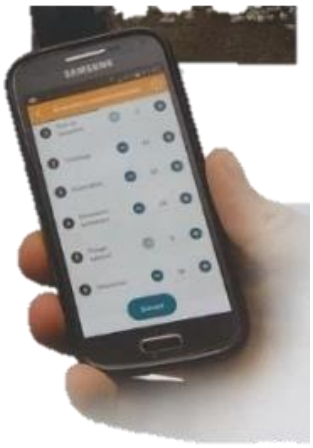

« AGISSONS POUR OFFRIR DES VOLAILLES FRANÇAISES AUX FRANÇAIS ! » : UN MANIFESTE POUR SOUTENIR LES ÉLEVEURS EN FRANCE

La filière des Volailles Françaises est confrontée à une très forte pression des importations : 46 % des poulets consommés en France ont été importés au 1er semestre 2021. Pour remédier à cette situation, les femmes et les hommes du secteur lancent aujourd'hui un appel à tous les acteurs de la société française. Il s'agit de renforcer la dynamique qui leur permettra de continuer à évoluer afin de répondre à toutes les attentes du marché français avec un large choix de volailles françaises adapté aux différents budgets et moments de consommation. Pour y arriver, la France a aujourd'hui besoin de rénover ses poulaillers ou d'en installer de nouveaux sur son territoire afin d'augmenter son offre locale en volailles standards, Label Rouge ou bio. Pour soutenir ces installations qui vont contribuer à la souveraineté alimentaire du pays et à la vitalité des zones rurales, les professionnels demandent à tous de s'engager.

Afin de préserver cette filière, ses initiatives et la souveraineté alimentaire de la France, les professionnels de la filière des Volailles Françaises en appellent aux :

- **Consommateurs à s'informer sur l'origine de leurs volailles**. La filière leur demande de s'informer sur l'origine des volailles qu'ils consomment, que ce soit dans les magasins ou les restaurants. Pour reconnaître une Volaille Française, rien de plus simple, il suffit de repérer le logo bleu, blanc, rouge : « Volaille Française ». Et, si le logo n'est pas affiché, les consommateurs ne doivent pas hésiter à demander d'où elle provient !

- **Citoyens à accepter l'installation de nouveaux poulaillers dans leur village.** Afin de fournir des Volailles Françaises aux Français, les professionnels de la filière doivent pouvoir installer de nouveaux poulaillers sur l'ensemble du territoire. Sans nouvelles installations, les professionnels seront dans l'incapacité de répondre à la demande du marché et les importations de volailles continueront de se développer.

- **Maires à ouvrir le dialogue entre éleveurs et habitants.** Les élus locaux doivent créer un environnement favorable aux échanges sereins entre éleveurs et riverains. Les éleveurs doivent pouvoir exposer leurs arguments devant les citoyens. Il revient au maire le rôle d'arbitrage des débats. Il s'agit de dépassionner le débat

lorsqu'un éleveur souhaite rénover ou installer des poulaillers sur un territoire. Cette activité participe à la vitalité économique et permet de lutter contre la désertification des campagnes.

- **Conseillers régionaux à financer indistinctement tous les modes d'élevages, respectueux de la réglementation.** L'installation de nouveaux poulaillers, qu'ils soient bio, standard ou plein air est indispensable pour que la filière française puisse fournir le marché français en volailles.

- **Pouvoirs publics à aider toutes les chaines de production des Volailles Françaises.** Afin de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, tous les types de Volailles Françaises ont besoin du soutien du Gouvernement, qu'elles soient standards ou plein air. L'intégralité des chaînes de production doit pouvoir subsister sur le territoire : couvoirs, élevages et abattoirs.

- **Représentants de l'Union européenne à promouvoir tous les types de volailles.** L'Union européenne doit continuer à inclure tous les systèmes d'élevages dans ses campagnes de promotion afin que les Européens et les Français puissent disposer de volailles pour toutes leurs occasions de consommation. De plus, les représentants de l'Union européenne doivent s'opposer aux accords commerciaux internationaux qui favorisent l'importation de viandes de volaille qui ne respectent pas les mêmes garanties que les volailles françaises.

- **Forces de l'ordre et la justice à considérer la détresse des éleveurs.** Victimes d'effractions, d'actes de malveillance et de tentatives d'intimidation de la part de certains militants, les femmes et les hommes dont le métier consiste à proposer les meilleures Volailles Françaises aux consommateurs doivent être accueillis avec bienveillance lors de leurs dépôts de plainte. Tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour protéger les éleveurs, leurs équipes, leurs familles et leurs animaux face aux menaces et aux attaques. La loi doit être appliquée pour que les actions illégales soient sanctionnées en tant que telles.

- **Médias à refléter la réalité des élevages des Volailles Françaises.** La filière demande aux médias de donner une image juste et équilibrée de la filière en vérifiant de façon systématique les informations diffusées par les activistes. La filière demande aux journalistes de diversifier leurs sources afin de bénéficier d'informations éclairées sur la réalité des métiers liés aux Volailles Françaises. Il est indispensable que tous les points de vue aient la possibilité de s'exprimer. Les représentants de la filière se tiennent à leur disposition pour leur fournir toutes les données dont ils ont besoin.

- **Enseignants à intéresser leurs élèves et étudiants aux filières d'élevage et en particulier à la filière des Volailles Françaises.** Dans les formations générales, la filière appelle les enseignants à dispenser des informations honnêtes, fiables et équilibrées tout au long de la vie scolaire des jeunes générations et à ne pas ouvrir les portes de l'école de la République aux communications des antispécistes, d'ailleurs interdites par les Pouvoirs publics. Dans les cursus agricoles, l'enseignement sur la filière des volailles doit être dispensé au même titre que les autres élevages afin de développer les connaissances des jeunes générations et de susciter leur intérêt pour la Profession.

- **ONG de défense des animaux à reconnaître les progrès des éleveurs et à encourager leur bonne volonté.** Par ailleurs, la filière demande aux extrémistes animalistes d'arrêter de caricaturer le secteur et de systématiquement s'opposer à toutes les initiatives prises par les professionnels des Volailles Françaises, qu'elles concernent leurs élevages standards ou plein air. Le temps est venu de cesser la désinformation, l'intimidation voire les actions violentes pour passer à une démarche constructive.

PAYS DE LA LOIRE :
VOYAGE À LA DÉCOUVERTE
DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES FRANÇAISES

LA CARTE :
TOUTES LES VISITES EN UN COUP D'ŒIL

1 Élevage de poulets d'Alexandre Plu, à Tennie

2 Élevage de dindes de Noël Label Rouge de Rudy Belland, à Souligné-Flacé

3 Élevage de poulets Label Rouge de Catherine Geslot, à Souligné-Flacé

EN BREF :
LES GRANDES ÉTAPES DU VOYAGE

- **7h33** : Départ du train de Paris-Montparnasse à destination du Mans

- **8h38** : Arrivée en gare du Mans

- **9h30 : Visite de l'élevage de poulets d'Alexandre Plu, à Tennie**

- **11h30 : Visite de l'élevage de dindes de Noël Label Rouge de Rudy Belland, à Souligné-Flacé**

- **14h45 : Visite de l'élevage de poulets Label Rouge de Catherine Geslot, à Souligné-Flacé**

- **17h23** : départ du train à destination de Paris Gare Montparnasse

- **18h23** : arrivée Paris Gare Montparnasse

LES SITES VISITÉS : PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

Les poulets d'Alexandre Plu

Alexandre Plu s'est installé à son compte en 2009, après avoir assuré la gestion simultanée de plusieurs fermes comme salarié agricole durant quelques années. Il a fait ses débuts en tant que chef d'entreprise avec 20 ha de terres, sur lesquelles il a immédiatement installé son premier poulailler. En 2011, il en fait construire deux autres ainsi qu'une station de compostage. Alexandre a ensuite, petit à petit, fait grandir la surface de son exploitation et son nombre de poulaillers, notamment en reprenant l'exploitation de ses parents. Aujourd'hui, la ferme d'Alexandre s'étend sur environ 192 ha.

L'agriculteur possède désormais 7 poulaillers répartis en deux sites, élève une quinzaine de vaches allaitantes et cultive 170 ha de champs de blé, d'orge, de colza et de maïs. Il a équipé sa ferme de panneaux solaires qui assurent aujourd'hui 40 % de ses besoins énergétiques. Il possède également 700 m² de panneaux photovoltaïques qui lui permettent de vendre de l'énergie solaire.

Des poulaillers polyvalents

Alexandre élève ses volailles en partenariat avec la marque *Le Gaulois*. Il s'agit de volailles standards qui sont ensuite vendues à la découpe. Afin de répondre aux différentes demandes du marché, chacun des poulaillers de l'éleveur est polyvalent et peut s'adapter facilement aux différentes espèces. Il y élève aussi bien des poulets que des dindes, des pintades et même des cailles pour les périodes festives de Noël et de Pâques.

6 semaines d'élevage pour les poulets

Il reçoit ses poulets, comme les autres volailles, à 1 jour. Les poussins arrivent quelques heures après leur éclosion dans le poulailler chauffé pour garantir leur confort. Dès lors, Alexandre leur accorde une attention particulière, et veille à leur bien-être, leur bonne alimentation et bon abreuvement durant 6 semaines. Chacun de ses poulaillers, qui fait environ 1 300 m², en abrite environ 25 000.

Des besoins différents selon les espèces

Selon les espèces qu'il élève, le nombre de volailles par poulailler est très variable puisqu'il dépend de leur taille et de leurs besoins. Les dindes ne sont ainsi que 8 000 dans chaque poulailler, les pintades 20 000 et le nombre peut monter jusqu'à 80 000 lorsqu'il s'agit des cailles. Ces petits animaux sont d'ailleurs très fragiles et nécessitent une attention de chaque instant lorsqu'ils arrivent dans l'élevage, avec un maintien de la température à 38°C ! Chaque espèce a en effet ses spécificités : si les pintades se comportent comme du gibier, les dindes sont plus calmes, à l'image des poulets.

Les dindes de Noël du GAEC du Roncheray

Rudy Belland a rejoint ses parents au sein du GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) du Roncheray en 2015. Son père a fondé cette ferme en 1986 et sa mère s'est associée à l'entreprise familiale au début des années 1990.

Désormais, c'est à deux, avec son père, que Rudy gère les 170 ha de l'exploitation familiale, où sont élevées des volailles de chair, des poules pondeuses, des bovins à viande ainsi que des vaches laitières.

L'activité s'est diversifiée vers les volailles en 2001, avec un élevage de poules pondeuses Label Rouge qui a marqué le début de la collaboration avec la coopérative des *Fermiers de Loué*. En 2012, ce partenariat s'est prolongé avec l'acquisition d'un élevage de volailles de chair Label Rouge, situé sur la commune de Souligné-Flacé.

Juin : l'arrivée des dindes de Noël

L'élevage de volailles de chair de la famille Belland est composé de deux poulaillers et de deux parcours extérieurs de 2 hectares chacun. C'est sur ce site que Rudy a reçu début juin, quelques heures après leur éclosion, les dindes festives qu'il élève selon le cahier des charges très strict du Label Rouge.

Elles passeront ainsi au minimum 150 jours au sein de son élevage. Elles sont 5 000 au total, réparties en deux groupes de 2 500 par poulailler. Chaque groupe passe un maximum de temps en plein air, dès que les conditions le permettent.

Les volailles en fête en quelques chiffres :
Le mois de décembre est essentiel pour la filière Volailles Françaises : il représente 100% des ventes annuelles de chapons et de dindes fermières, 50% pour les cailles et 20% pour les pintades. Sur la période de fin d'année, les Français achètent en moyenne 4,2 millions de pintades, 2 millions de chapons et 1 million de dindes de Noël.

Des poulets le reste de l'année

Et, lorsque la famille ne se consacre pas aux volailles festives, elle élève d'autres volailles, essentiellement des poulets Label Rouge et des poulets de plein champ. Ils sont alors un peu plus nombreux, environ 4 400 pour les poulets Label Rouge et 5 200 pour les pleins champs, à se répartir entre les deux poulaillers du site. Les poulets Label Rouge restent au moins 84 jours chez Rudy et les poulets plein champ au moins 56 jours, avant qu'ils ne soient ramassés par des équipes spécialisées pour partir vers l'abattoir. Selon la demande du marché, il peut accueillir jusqu'à quatre lots de poulets, soit jusqu'à environ 20 000 pour une année.

Les poulets Label Rouge de « Monpertuis »

Catherine Geslot a pris la suite de ses parents à la tête de la ferme familiale de « Monpertuis », fondée par son père en 1970. Elle a fait ses débuts au sein de l'exploitation en 2000. Depuis le départ à la retraite de son père en 2006 puis de sa mère en 2010, elle est aujourd'hui seule à la tête de cette ferme de 80 ha.

Membre de la coopérative des *Fermiers de Loué*, elle élève des poulets Label Rouge mais également des bovins allaitants. En complément de ses élevages, l'agricultrice cultive des champs, en particulier de blé et de maïs.

Un libre accès au plein air

L'élevage de poulets Label Rouge de la ferme a débuté en 1987 en partenariat avec Les Fermiers de Loué. Catherine Geslot possède aujourd'hui trois poulaillers, qui font chacun environ 400 m^2 et offrent des accès au plein air. Chaque poulailler est en effet associé à environ 2 hectares de parcours extérieur arboré où les poulets peuvent sortir en journée, dès que les conditions le permettent.

4 300 poulets par poulailler

L'éleveuse reçoit ses poulets à 1 jour et en prend soin pendant une durée minimale de 84 jours. Ils sont environ 4 300 par poulailler, soit près de 13 000 pour l'ensemble de son élevage. Le nombre des cycles de production varie en fonction du marché. Ses plannings d'élevages, fixés en partenariat avec la coopérative, lui permettent en moyenne d'accueillir de nouveaux lots de poulets deux à trois fois par an.

À propos de l'Interprofession ANVOL :
ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accouvage jusqu'à la distribution et la restauration.
La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.
ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

Interpro-anvol.fr Interpro_Anvol ANVOL

Sandra, Arnault & C° - L'équipe ADOCOM / Service de Presse ANVOL
vous remercie de votre attention
et de la mention ANVOL comme source des informations contenues dans ce dossier.
Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP
AGENCE DOGNIN COMMUNICATION
11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris -Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08
e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr
Qualification : Agence Certifiée OPQCM